



## POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Votre parti est-il prêt à :		si OUI, comment ?	si NON, pourquoi ?
<b>Développer une nouvelle politique agricole et alimentaire commune basée sur la transition agro-écologique et l'alimentation solidaire, répondant en priorité à la demande européenne en éliminant les excédents et déficits structurels, et mettant fin à toute forme de dumping vis-à-vis des pays en développement.</b>	UE	Le cdH plaide pour une agriculture écologiquement intensive où le recours aux fonctions des écosystèmes, le savoir et la connaissance remplace le recours aux intrants externes. La PAC constitue aujourd'hui une opportunité d'engager une transition vers un système agricole plus durable. Les moyens financiers sont sur la table, encore faut-il les réorienter de manière efficace et pertinente pour changer de modèle agricole. Le cdH soutient une PAC qui soit au service d'une agriculture familiale, respectueuse de l'agriculture paysanne, qui assure un revenu correct aux producteurs, qui soit soucieuse de la qualité de l'alimentation et qui favorise l'environnement et la biodiversité. Pour cela, il faut réorienter le budget de la PAC en faveur des agriculteurs actifs, de l'agriculture familiale (et en particulier les petites fermes), de l'installation des jeunes agriculteurs: sur prime aux premiers hectares, maintien d'un couplage en favorisant l'élevage lié au sol (prime à l'herbe), encouragement de l'autonomie protéique, soutien maximum aux jeunes agriculteurs (y compris à temps partiel, poursuite du soutien au bio, à l'agriculture de conservation, etc.	
<b>Consacrer au moins 15% du budget de la Coopération à la réalisation du droit à l'alimentation et la recentrer sur le soutien aux systèmes alimentaires durables, basés sur l'agriculture familiale et les pratiques agro-écologiques, en priorisant les micros, petites et moyennes entreprises locales et les entreprises de l'économie sociale et solidaire.</b>	BE	Nous sommes favorables à faire du droit à l'alimentation l'objectif central de la stratégie de la coopération belge au développement en matière d'agriculture et de souveraineté alimentaire. Le cdH s'est opposé à la note de stratégie agricole élaborée par le Ministre de la Coopération au Développement, deCroo. Nous proposons de consacrer au moins 15% du budget de la Coopération à la réalisation du droit à l'alimentation.	
Recentrer la coopération au développement sur le soutien aux systèmes alimentaires durables, basés sur l'agriculture familiale et les pratiques agro-écologiques, en priorisant les micros, petites et moyennes entreprises locales et les entreprises de l'économie sociale et solidaire.	BE	Le cdH plaide pour un modèle agricole qui respecte les producteurs des pays en voie de développement et établit des relations équilibrées entre les différents pays, conformément au concept de souveraineté alimentaire que le cdH défend. Pour le cdH, la priorité doit être accordée à l'agriculture familiale et paysanne, le soutien à la transition agroécologique et la défense de la souveraineté alimentaire, au Nord comme au Sud.	
Inclure une exception agricole dans les accords de commerce international, afin de garantir la souveraineté alimentaire dans l'UE et les pays tiers.	UE	Le cdH plaide depuis de nombreuses années pour l'introduction d'une « Exception agricole » dans les accords commerciaux. Tout comme pour la culture, l'affirmation de « l'exception agricole » permet de reconnaître que les produits agricoles et agroalimentaires ne peuvent être traités comme ayant exclusivement une valeur commerciale. La qualité des produits agricoles et de leur transformation sont essentiels pour la santé, l'environnement, mais ont également valeur d'identité et conditionnent la vitalité des sociétés rurales. Prôner « l'exception agricole », c'est reconnaître ces multiples dimensions et affirmer l'importance d'une régulation des marchés internationaux. Tout comme pour la culture, des mesures de soutien spécifique sont aujourd'hui nécessaires pour maintenir et développer une production agricole viable qui peut éviter une standardisation industrielle, refléter tant les spécificités agricoles que les expressions et cultures locales, préserver la biodiversité et garantir la sauvegarde de la vie et des sociétés rurales.	
Interdire dès 2020 l'utilisation d'agrocarburants de première génération.	UE	Pour le cdH, la fonction nourricière de l'agriculture doit avoir la primauté sur toute autre fonction. Compte tenu des impacts trop souvent néfastes des agrocarburants sur l'environnement, sur la biodiversité et sur la souveraineté alimentaire, nous sommes favorables à un contrôle beaucoup plus strict de leur production et à leur interdiction lorsqu'ils sont produits en concurrence à des productions alimentaires. Nous proposons de déterminer de manière précise quelles sont les conditions permettant de produire et d'importer des agrocarburants, en veillant à la qualité des écosystèmes et la lutte contre la déforestation, en étant attentif à l'impact sur l'accès à la terre et en évitant la spéculation sur les matières agricoles.	
Mettre en place des conseils de politiques alimentaires locaux en vue d'améliorer les systèmes agroalimentaires à l'échelle territoriale (soit au niveau communal, intercommunal ou provincial).	WB	Nous soutenons l'idée de pouvoir associer le plus largement possible les citoyens à toute élaboration et mise en œuvre des politiques en matière d'alimentation et oeuvrons dans ce sens. Au terme d'un processus participatif intégrant l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire (du producteur au consommateur) la Wallonie s'est dotée d'une stratégie « Manger demain » comprenant un référentiel « alimentation durable ». Ce processus participatif, les assises de l'alimentation, a vu notamment l'organisation par des acteurs locaux d'une trentaine de forums alimentaires ayant regroupés plus de 1.000 citoyens et acteurs de l'alimentation. La stratégie « Manger demain » ( <a href="https://www.walloniedemain.be/articles/manger-demain-decouvrez-la-strategie-wallonne-en-alimentation-durable/">https://www.walloniedemain.be/articles/manger-demain-decouvrez-la-strategie-wallonne-en-alimentation-durable/</a> ) prévoit la mise en place de conseil wallon et l'alimentation durable et de conseils locaux de politiques alimentaires.	